

L'association Louise de Marillac reçoit un don de 4 000 €



L'association Louise de Marillac reçoit un don de 4 000 €

L'association accueille à la Maison d'Enfants Louise de Marillac 52 mineurs et 33 majeurs qui lui sont confiés par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance ou par l'autorité judiciaire. Ils bénéficient d'un accompagnement éducatif individualisé afin de s'insérer scolairement, socialement et professionnellement.

Afin de promouvoir la transition écologique auprès des jeunes et des salariés de l'association, la Caisse d'Épargne contribue à hauteur de 4000 € à l'acquisition de vélos électriques, qui permettront de limiter les trajets en voiture inutiles. Cette subvention encourage également l'indépendance et l'autonomie des jeunes vis-à-vis de leurs éducateurs, tout en favorisant les embauches conditionnées par les déplacements.